



République Française
Département du Nord

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

ID : 059-215901281-20200527-20200501-DE

Extrait du registre des du Conseil municipal de la commune de Cappinghem

Séance du 27 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 27 mai à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi activités, sous la présidence de Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : C.MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WHIDEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.OUDAERT, JM. CLERFAYT, N. ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY, J.AGNIERAY

Absents excusés avec pouvoir : JM.SPETEBROODT > pouvoir à MC.FICHELE

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L-2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Vincent DUCOURAU, désigné comme secrétaire de séance a procédé à l'appel nominal de chaque membre du conseil municipal.

Monsieur Guy CHATEAU, Président, a rappelé les dispositions relatives au vote puis a procédé à un appel de candidatures et a ouvert le scrutin.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 19 bulletins
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3 bulletins nuls et 4 bulletins blancs
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M. Christian MATHON : 12 voix

M. Christian MATHON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstentions
12	0	7

Date de convocation
Le 22 mai 2020

Objet de la délibération
Election au poste de Maire
CM 2020//05-01

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 16/06/2020

Le Maire
Christian MATHON

